

**L'ACTION DU GOUVERNEMENT**

**RELANCE DE L'ACTIVITE, MESURES POUR L'EMPLOI, SOUTIEN DES MENAGES  
ET PREPARATION DE L'AVENIR**

**Suivi départemental  
Tarn-et-Garonne**

**Données actualisées le 14/05/2010**

**Pour lutter contre la crise mondiale qui a frappé notre pays, le Président de la République et le Gouvernement ont adopté des mesures exceptionnelles dès fin 2008 et début 2009 afin d'en atténuer la gravité et en réduire la durée en France.**

Le soutien initial aux banques et aux filières industrielles fragilisées s'est accompagné de nombreuses interventions publiques pour favoriser l'activité, aider les entreprises, accélérer les projets d'équipements des collectivités locales (FCTVA), protéger l'emploi et apporter des mesures de justice en faveur des ménages aux revenus modestes.

**Les premiers résultats sont déjà visibles fin 2009.** Le retour à une croissance (+0,6 % au 4ème trimestre 2009) certes encore très fragile, mais positive et supérieure à celle de bien d'autres pays, ainsi qu'une quasi-stabilité du chômage en novembre et une décade en décembre 2009 qu'il faut consolider dans la durée, démontrent bien le succès des mesures de relance, qui continuent de produire leurs effets en ce début 2010.

**A présent, il s'agit d'assurer dans les meilleures conditions possibles la sortie de crise et la préparation de la reprise, tout en persévérant dans l'effort prioritaire pour l'emploi. Dans ce contexte, le grand emprunt national doit préparer la France aux défis de l'avenir.**

**Les mesures, nombreuses, mises en oeuvre pour les pouvoirs publics sont reprises dans ce document.** Elles concernent aussi bien les investissements publics, l'aide aux entreprises, le soutien direct à l'emploi, mais aussi la vie quotidienne de nos concitoyens (logement, rénovation urbaine, universités, etc.), ainsi que la préparation de l'avenir (recherche, emprunt national, éco-cités, éco-quartiers, etc.).

## I - SOUTIEN DE L'ACTIVITE

### I - 1 - Avancement des projets d'investissement public dans le cadre du plan de relance

Le plan de relance accorde une priorité forte à l'investissement public et lui consacre une somme de 12 milliards d'euros sur la période 2009-2010.

Dans le département, 4 667 375 euros ont été engagés par l'Etat, contribuant au financement de 5 510 071 euros de travaux.

Mesures	Montant total des travaux (en €)	Montant Relance engagé (en €)	Montant Relance payé (en €)
Infrastructures et équipements civils		908 850	743 878
Enseignement supérieur et recherche			
Equipements de défense et de sécurité	4 571 763	3 758 525	2 822 508
Patrimoine	5 510 071	4 667 375	3 566 386
<i>Total</i>			

Les collectivités locales ont contribué à l'effort de relance en contrepartie du remboursement anticipé du FCTVA par l'Etat. Au niveau national, 19 540 collectivités se sont engagées à investir 54 milliards d'euros. Le dispositif est reconduit en 2010 pour les collectivités n'ayant pas pu conclure d'engagement d'investir en 2009. Dans le département, les collectivités territoriales doivent ainsi investir 141 538 107 euros, en contrepartie de 14 024 387 euros de FCTVA remboursés par l'Etat.

Enfin, dans le cadre du plan de relance, les entreprises publiques ont prévu d'investir 4,1 milliards d'euros supplémentaires sur la période 2009-2010. Les principales opérations dans le département sont présentées à titre d'exemple dans le tableau ci-après.

Investissement des grandes entreprises publiques	Exemples d'opérations	Montant engagé (en €)	Montant payé (en €)
La Poste	Opération principale : GOURDON/MONTAUBAN DD	258 819	205 824
GDF Suez	Nombre d'opérations provisionnelles : 5		
RATP	Nombre d'opérations engagées: 5		
SNCF			
EDF	EDF: CNPE Golfech: rénovation des installations/CNPE Golfech: aménagement des locaux	6 984 000	6 984 000
<b>Total</b>		<b>7 242 819</b>	<b>7 189 824</b>

## I - 2 - Soutien des entreprises

### Aides au financement des entreprises

Dans sa politique de soutien aux entreprises, le gouvernement est intervenu par le biais de mesures exceptionnelles face à la crise, notamment en soutien à la trésorerie des entreprises et pour faciliter l'accès au crédit (plan de soutien aux banques, médiateur du crédit, garanties et prêts par OSEO).

Données du département	Nombre d'entreprises bénéficiaires	Montant des prêts (en €)
OSEO - prêts	145	11 024 108
OSEO - Garanties de prêts	58	8 849 000

  

Données du département	Nombre de dossiers acceptés en médiation	Nombre de médiations réussies
Médiation du crédit	93	52

### Sauvetage des entreprises

Le gouvernement déploie aussi une politique volontariste de maintien de l'emploi industriel sur le territoire français, fondée sur les différents outils à sa disposition (action locale des CODEFI, intervention du CIRI, primes à l'aménagement du territoire, etc.).

### Appuyer le développement d'entreprises fortes et compétitives en France

Le gouvernement est intervenu en faveur de secteurs économiques particulièrement touchés, notamment au travers du pacte automobile, et de la prime à la casse.

Données du département	Nombre de bénéficiaires en 2009 et 2010	Montant (en €)
Prime à la casse (aide au remplacement de véhicules anciens)	2 351	2 340 800

La création du Fonds stratégique d'investissement, suivie de celle du Fonds de modernisation des équipementiers automobiles, apporte une réponse aux besoins en fonds propres d'entreprises porteuses de croissance et de compétitivité pour l'économie française.

**Données du département**

Fonds stratégique d'investissement (FSI)  
Fonds de modernisation des équipementiers de l'automobile (FMEA)

Nombre de bénéficiaires

Nombre d'emplois

Avec la suppression de la taxe professionnelle et la réforme de la fiscalité locale, le gouvernement a montré sa capacité à engager de vraies réformes structurelles nécessaires et pourtant sans cesse reportées. Cette réforme donne une bouffée d'oxygène aux entreprises du département : au total, cela représente un montant de 62,6 millions d'euros d'impôt en moins que les entreprises vont pouvoir investir pour se développer, créer de l'emploi et du pouvoir d'achat pour leurs salariés.

Enfin, le crédit impôt recherche a été un outil efficace pour limiter la baisse des dépenses de R&D dans un contexte de crise économique. Dans le département, 35 entreprises perçoivent du crédit impôt recherche.

## II - SOUTIEN A L'EMPLOI

La lutte contre le chômage est la priorité du gouvernement. En plus du budget que lui consacre notamment le ministère chargé de l'emploi, le plan de relance de l'économie a prévu en 2009-2010 2,7 milliards d'euros supplémentaires dans le cadre du FISO (le fonds d'investissement social) et 975 millions d'euros pour la mesure « zérocharges TPE ».

Dans le département, cela signifie à la fin de ce mois pour les cinq mesures principales :

- 1 651 bénéficiaires du dispositif amélioré - tant en terme d'indemnisation que de formation - **d'activité partielle**.
- 5 802 bénéficiaires de la mesure d'aide à l'embauche dans les entreprises de moins de dix salariés, « **zérocharges TPE** » (embauches ayant donné lieu à des demandes d'aide). Cette mesure s'inscrit aussi dans le cadre de la politique du gouvernement en faveur des TPE-PME : simplification administrative, réduction des délais de paiement, mesures fiscales, interventions d'OSEO, CAP et CAP+ pour l'assurance crédit, etc.
- **2 854 contrats aidés** en 2009-2010, dont : 666 dans le secteur marchand et 2 188 dans le secteur non marchand.
- Dans le cadre du **plan « jeunes »**, le gouvernement a entrepris une série d'actions en faveur de l'emploi des jeunes (prime à l'embauche de stagiaires en CDI, développement des Ecoles de la Deuxième Chance, renforcement du CIVIS et des Missions locales...). En particulier, les mesures gouvernementales de relance de l'alternance ont été mises en place mi-juin 2009 et produisent leurs effets (prime de 1 000 euros pour les embauches en contrat de professionnalisation, prime de 1 800 euros pour les apprentis supplémentaires et « zérocharges apprentis »). 300 000 contrats en alternance ont été enregistrés au 2ème semestre 2009, soit +2 % par rapport au 2ème semestre 2008 et +5 % par rapport au 2ème semestre 2007. Dans le département ont été enregistrés **1 409 contrats en alternance** (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation).
- 560 bénéficiaires des mesures d'accompagnement renforcé en faveur des salariés licenciés économiques (**convention de reclassement** **personnalisé** en 2009 et 2010. CRP),

### III - MESURES EN FAVEUR DES MENAGES

#### III - 1 - Soutien des revenus

Le plan de relance comporte un volet en faveur de la solidarité envers les ménages aux revenus modestes, qui s'est traduit par le versement au niveau national d'aides à hauteur d'environ 3 milliards d'euros.

Données du département	Nombre de bénéficiaires	Montant (€)
Crédit d'impôt attribué aux foyers fiscaux dont le revenu imposable par part est inférieur à 12 475 € (réduction de l'impôt sur le revenu)	20 326	3 597 509
Prime de 500 € pour les travailleurs précaires	194	97 000
Prime de solidarité active de 200 € - Versé en avril 2009	17 650	3 530 048
Prime de 150 € pour les familles modestes - Versé en mai 2009	12 228	1 834 214

Données du département	Nombre de foyers ayant reçu des bons d'achats	Montant consommé (€)
200 € en bons d'achats de services à la personne	8 126	1 161 250

Par ailleurs, conformément aux engagements pris par le Président de la République, le minimum vieillesse a été augmenté de 6,9 % au 1er avril 2009, soit une hausse de 633 à 677 euros par mois, et l'allocation adulte handicapé est passé de 652 à 681 euros par mois.

Données du département	Nombre de bénéficiaires	Montant (€)
Augmentation de +6,9 % du minimum vieillesse (hausse de 633 à 677 € par mois au 1er avril 2009)	1 684	1 037 344
Augmentation de +4,4 % de l'Allocation adulte handicapé (hausse de 652 à 667 puis 681 € par mois au 1er septembre 2009)	4 289	1 190 117

### III - 2 - Logement

Le plan de relance est venu renforcer l'intervention des pouvoirs publics en faveur du logement, en soutenant la construction et la rénovation de logements en 2009 et en 2010 à travers plusieurs dispositifs, auxquels il consacre 1 milliard d'euros. Le secteur du bâtiment est essentiel pour le maintien de l'emploi car c'est une activité intensive en main d'oeuvre locale. Quatre secteurs essentiels sont à retenir.

#### **Construction de logements sociaux**

La construction de nouveaux logements sociaux pour développer le parc locatif social et répondre à la forte demande est une priorité nationale. Le plan de relance et la programmation classique y consacrent 1,4 milliard d'euros sur 2 ans, auxquels s'ajoutent plusieurs avantages fiscaux et prêts bonifiés pour le logement social. Grâce à la mobilisation de ces moyens, 120 000 logements sociaux ont pu être financés en 2009, un record depuis plusieurs décennies. Le tableau ci-dessous indique le nombre total de logements sociaux dont la construction a été financée depuis début 2009 dans le département :

Données du département (2009-2010)	Nombre de logements financés	Montants budgétaires engagés (en €)	Emplois prévus
Logements sociaux (VEFA, PLUS, PLAI, PLS)	421	890 000	505

#### **Accession à la propriété et investissement locatif pour les particuliers**

Par ailleurs, l'accès au logement des ménages passe aussi par l'aide à l'accession à la propriété des ménages modestes : le plan de relance a doublé le prêt à taux zéro pour les logements neufs et soutenu le développement du dispositif du Pass foncier, qui s'applique à présent aussi aux logements collectifs. Enfin, depuis 2009, la réduction d'impôt Scellier pour l'investissement locatif encourage l'investissement des particuliers pour développer une offre locative à prix maîtrisé dans les zones où la demande est forte.

Données du département (2009-2010)	Nombre de logements financés	Montant des prêts (en €)	Emplois prévus
Prêt à taux zéro doublé pour l'achat d'un logement neuf	740	27 036 855	888

Données du département (2009-2010)		
PASS Foncier	Nombre de logements aidés	Emplois prévus
	57	68
Données du département (2009-2010)		
Réduction d'impôt pour l'investissement locatif - Dispositif Scellier (Estimation réalisée à partir des ventes de logements par département)	Nombre de logements aidés	Emplois prévus
	38	46

## Rénovation urbaine

Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) témoigne de l'engagement de l'Etat et de ses partenaires (Action Logement, bailleurs et collectivités) pour investir durablement et transformer les Zones Urbaines Sensibles et les quartiers assimilés qui combinent de multiples difficultés. Les crédits supplémentaires du plan de relance ont débloqué plusieurs centaines d'opérations de rénovation urbaine dont le financement n'était pas assuré et qui ont pu démarrer dès 2009.

PNRU - Données du département (2005-2010)		
Opérations Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)	Subventions ANRU contractualisées (en €)	Montant des travaux financés (en €)
	43 757 606	131 189 361
		1 587

A titre d'exemple, les opérations suivantes sont emblématiques dans le département :

Données du département	
Opérations emblématiques ANRU	Descriptif
	Montauban

Dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, le gouvernement mobilise 380 millions d'euros pour la rénovation de centres villes, afin de réhabiliter des logements indignes, de produire des logements sociaux et de réaliser des aménagements publics. L'impulsion donnée par le programme devrait permettre d'effectuer 1,5 milliard d'euros de travaux. Dans le département, à partir de mars 2010, la (les) collectivité(s) suivante(s) a (ont) été sélectionnée(s) dans ce programme et pourra (pourront) préparer sa contractualisation puis démarrer les opérations : Montauban (Quartiers Villebourbon et Sapiac Village).

## Aides pour la rénovation de logements

Le Grenelle de l'environnement a fixé un objectif ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 38 % pour le parc de logements existants d'ici 2020. En conséquence, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures (subventions et dispositifs incitatifs) pour encourager la réalisation de travaux d'économie d'énergie. Pour les logements privés, le plan de relance a ainsi financé à hauteur de 200 millions d'euros un

fonds géré par l'Anah de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat insalubre.

En outre, un programme national contre la précarité énergétique est en cours de lancement pour réhabiliter sur la période 2010-2017 les logements de 300 000 propriétaires occupants modestes en situation de forte précarité énergétique. 500 millions d'euros ont été assignés à cet objectif dans le Grand Emprunt national destiné aux dépenses d'avenir. Ces moyens complètent les interventions classiques de l'Anah pour l'amélioration de l'habitat. Le tableau ci-dessous indique l'activité globale de l'Anah dans le département et le nombre d'Eco prêt à taux zéro accordés.

Données du département (2009-2010)	Nombre de logements aidés	Subventions ANAH engagées (en €)	Montant des prêts ou des travaux financés (en €)	Emplois prévus
ANAH	461	3 856 503	9 558 624	172
L'Eco prêt à taux zéro	530		8 598 407	155

## IV - PREPARATION DE L'AVENIR

### IV - 1 - Enseignement supérieur et recherche

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue la première priorité budgétaire du gouvernement.

Le Président de la République a pris, dès 2007, un engagement fort : accompagner la transformation de nos universités et faire progresser de 1,8 milliard d'euros les moyens de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cet engagement, depuis trois ans, a été tenu.

Pour la région, cet engagement s'est traduit par :

- Une augmentation de 14 % des moyens des universités sur 2007-2010.
- Un effort inédit d'investissement pour remettre à niveau le patrimoine immobilier universitaire. Au total, 73 millions d'euros ont été investis sur la période.
- Depuis 2007, les conditions de vie et d'études des étudiants de la région se sont sensiblement améliorées : 1 196 logements étudiants ont été réhabilités, 3 amphithéâtres refaits, 3 équipements sportifs créés ou refaits.
- Le lancement de l'opération campus qui doit faire émerger des pôles à visibilité internationale et créer des conditions d'études et de recherche aux meilleurs standards mondiaux.

Pour la région, une dotation en capital de 350 millions d'euros sera allouée au PRES de Toulouse pour réaliser la rénovation du campus Grand Sud Est et des locaux en centre ville. L'Etat accorde en plus les moyens permettant la reconstruction du campus du Mirail pour 175 millions d'euros, ainsi que 4,7 millions d'euros dans le cadre du plan de relance pour démarrer les études dès maintenant. Le projet prévoit :

- la rénovation du campus Grand Sud Est qui comprend un centre d'intégration dans les nanotechnologies (initiative Nano-INNOV), une maison de la réussite en licence et un bâtiment dédié à l'aide à l'insertion professionnelle;
- la construction d'équipements mutualisés en centre ville : « quartier des sciences », site d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, mais aussi logements, bibliothèques numériques, installations sportives, espace santé sur près de 10 000 m2).
- la rénovation complète du site du Mirail, avec une reconstruction complète du « Candilis » pour faire un lieu agréable au milieu duquel on trouvera un grand restaurant universitaire à proximité de la fabrique culturelle et de la bibliothèque universitaire.

### IV - 2 - Egalité des chances

Dispositif de la Dynamique Espoir Banlieues lancée en 2008 par le Président de la République, les internats d'excellence offrent un cursus éducatif de la 6ème à la Terminale et au-delà, jusqu'en classes préparatoires aux grandes écoles pour des élèves issus de milieux modestes. Dans le Grand Emprunt national destiné aux dépenses d'avenir, 500 millions d'euros ont été réservés à l'égalité des chances afin notamment de créer 20 000

places d'internats d'excellence. 12 premiers internats d'excellence ont été lancés.

#### **IV - 3 - Ecoquartiers et Ecocités**

**Dans le cadre du plan Ville Durable, l'appel à projets EcoQuartier a pour objectif d'accompagner les collectivités qui portent des projets exemplaires en matière d'aménagement durable.**

**Par la démarche EcoCité et le Grand Emprunt qui consacre 1 milliard d'euros à la ville durable, l'Etat incite et accompagne les collectivités dans des stratégies de développement urbain exemplaires à l'échelle des agglomérations.**